

ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

DOSSIER DE PRESSE

DU 2 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2019

DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE DE L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU



DOSSIER DE PRESSE

Premiers résultats du diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap à l'Abbaye Royale de l'Epau

Du 2 septembre au 31 octobre 2019, une équipe de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) réalise un diagnostic sur un périmètre de 28.000m² à l'Abbaye Royale de l'Epau. Cette opération est prescrite par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Pays de la Loire en amont des futurs travaux d'aménagement : parc paysager et restauration de la Bergerie. Elle pose de façon cohérente les enjeux de connaissance scientifique de ce site cistercien, avant le démarrage des travaux.

+ Chronique historique

Malgré un classement de l'ensemble des bâtiments au titre des Monuments Historiques en 1973, l'histoire du site de l'Abbaye Royale de l'Epau n'en demeure pas moins méconnue d'un point de vue archéologique.

Hormis deux sondages ponctuels réalisés dans les années 1990 dans l'aile du réfectoire, et une surveillance de travaux en 2014, il faut remonter aux années 1960 date de l'époque de la découverte d'un squelette complet dans la salle capitulaire par l'archéologue local Pierre Terouanne*, pour trouver un impact scientifique et médiatique fort.

Depuis, deux thèses s'affrontent. Serait-ce celui de la Reine Bérengère, fondatrice du lieu? Le mystère reste entier !

*[*Ne pas confondre avec la découverte du gisant dans l'église abbatiale par l'anglais Charles Alfred Stothard en 1817.]*

+ Renaissance culturelle

Propriété départementale depuis 60 ans (acte notarié du 18 juin 1959), l'Abbaye Royale de l'Epau a connu de multiples campagnes de restauration, faisant de ce lieu un remarquable témoignage du génie architectural cistercien.

Conscients des enjeux de développement patrimonial et touristique, les élus de l'Assemblée départementale ont ainsi confié la gestion du lieu à son opérateur culturel «Sarthe Culture». Grâce à une programmation, aussi riche que variée, le site a su devenir un haut lieu de la culture en Sarthe en moins de trois années d'exploitation.

+ Poursuivre la dynamique

Fort du succès rencontré, plus de 60.000 personnes ont été accueillies en 2018, le Conseil départemental ambitionne désormais d'accentuer cet accroissement via l'établissement d'un plan de gestion à 10 ans. La réalisation d'un Projet Scientifique, Culturel et Patrimonial (PSCP) et d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) vont également nourrir cette volonté.

+ Pourquoi des recherches archéologiques ?

Avant tout aménagement public ou privé, l'Etat peut prescrire un diagnostic archéologique pour vérifier si le terrain ne recèle pas des traces d'occupations humaines anciennes.

Ces expertises sont effectuées majoritairement par l'Inrap ou, quand ils existent, par des services archéologiques de collectivités. Ces opérations d'archéologie préventive s'inscrivent dans un processus très encadré.

† L'Abbaye Royale de l'Épau, demain

Une nouvelle vision des espaces paysagers

Le Département de la Sarthe a également souhaité insuffler une dynamique verte en développant le parc et les jardins de l'Abbaye Royale de l'Épau. Le projet vise, in fine, à retrouver les espaces naturels d'une abbaye cistercienne tout en prêtant une oreille attentive aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Le choix s'est porté sur un type de maraichage innovant : la permaculture.

La restitution de la dimension agricole passée du site sera progressive et partielle. L'aménagement d'une partie du parc en jardin paysager achèvera ce retour aux racines vertes de l'abbaye. Une parcelle d'environ 1 000 m² est en cours d'implantation au nord de l'église abbatiale. Il est prévu d'y intégrer des plantes potagères et fruitières. Une esquisse du design permaculturel (ligne conductrice du projet) en forme de rosace est en cours d'élaboration.



Jardin du permacole – hiver 2019 ©R.Wagenaar

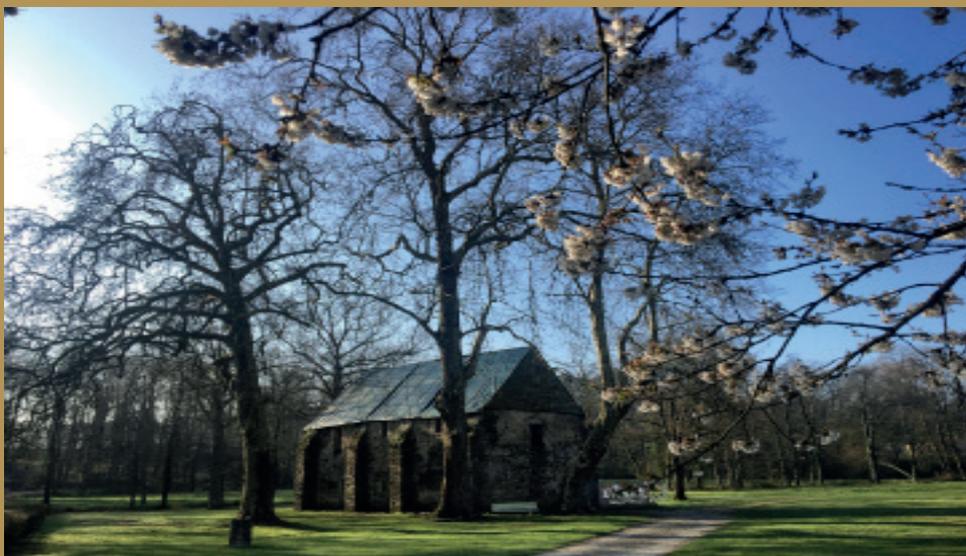
Avant de procéder aux travaux d'aménagement, une campagne de diagnostics archéologiques sera entreprise au niveau :

- **des espaces funéraires (actuelle prairie nord, ex-cimetière des moines)**
- **des jardins (travail et agrément) avec une étude d'archéologie botanique afin de déterminer la présence éventuelle de terres noires* d'origines monastiques à valeur patrimoniales.**

*[*terres noires : terme archéologique désignant des strates de terres organiques sombres, dues souvent à une activité agricole]*

Le réaménagement du bâtiment dit « la bergerie » en un nouvel espace pédagogique verra le jour en 2022. Au-delà de la sauvegarde d'un patrimoine architectural plusieurs fois centenaire, l'objectif de cette restauration vise à améliorer l'offre d'accueil sur le site, en adéquation avec la politique culturelle du Département, répondant à une logique d'ouverture des publics.

Aujourd'hui communément appelé « la bergerie », ce bâtiment est le seul à n'avoir pas encore été restauré depuis l'acquisition de l'Abbaye Royale de l'Épau par le Département de la Sarthe, il y a de cela 60 ans. Des bâtiments annexes de l'abbaye d'autrefois, il ne subsiste que cet édifice, qui reste assez mal connu. Vestige du passé agricole de l'abbaye, il semblerait que le bâtiment ait servi de cellier et de grange.



La Bergerie- printemps 2019 ©Sarthe Culture

Préalablement au chantier de restauration, des sondages extérieurs sur le pourtour et une tranchée intérieure seront réalisés pour vérifier la présence ou pas de vestiges enfouis antérieurs, contemporains ou postérieurs au bâtiment.

Le bâti fera l'objet d'une éventuelle prescription spécifique d'étude architecturale (archéologie du bâti) en fonction du rapport diagnostic archéologique.

+ Déplacement du gisant

Une étude approfondie du gisant (général et étude polychromique) a été menée en 2018 à la demande du Département de la Sarthe. Cette étude a permis de valider la faisabilité du déplacement du gisant, de chiffrer les travaux de restauration. Le montant est estimé à hauteur de 65.000€ H.T, reconstitution du socle inclus et hors valorisation muséographique, cofinancés à hauteur de 40% par l'Etat.

L'étude conservatoire, diagnostiquant l'état sanitaire du gisant, a conclu favorablement au retour du gisant dans l'église abbatiale à tout point de vue : authenticité, présentation et conservation du mausolée royal. L'état conservatoire a été jugé relativement satisfaisant. Toutefois, quelques interventions préventives devront être effectuées.

Le gisant sera déplacé dans le chœur de l'église abbatiale, place où sont traditionnellement inhumés les fondateurs d'une abbaye.

Ce déplacement sera l'occasion :

- de réconcilier l'objet avec son histoire dans le lieu,
- de garantir une meilleure conservation (à l'abri des variations climatiques),
- de réunir le gisant et son socle sculpté et ainsi de s'approcher du tombeau médiéval original tel que découvert par Stothard en 1817.

[NB : Au XIXe siècle, le gisant était positionné contre un mur de la Cathédrale.Saint Julien du Mans. Les trois cotés ont été conservés. Le 4ème sera recréé.]

Préalablement au chantier de restauration, toujours dans le cadre du diagnostic archéologique, des investigations liées au transfert du gisant seront menées dans l'église abbatiale.

Afin de mieux connaître les espaces monastiques et liturgiques une tranchée stratégique (de 25m de long x 1m de large, axe chœur/nef) sera réalisée afin, notamment, de chercher l'implantation primitive de la base du socle du XIIIe du gisant dans l'abbatiale.

Ce sondage permettra d'enrichir et d'actualiser la connaissance du sous-sol de l'église, suite aux sondages effectués par Terouanne en 1960.



Gisant de la Reine Bérengère - ©Département de la Sarthe

+ Etude des décors peints

L'abbaye concentre sur ses murs des ensembles plus ou moins complets de peintures murales datés à priori de la 1^{ère} moitié du X^e siècle. La connaissance historique et iconographique de ces décors nécessite d'être approfondie ainsi que leur état sanitaire de conservation dont la dégradation semble s'accroître depuis plusieurs années avec le développement de la fréquentation du site.

L'étude conduite, qui a démarré au cours de l'été par un certain nombre de relevés, va permettre au Département de disposer d'une connaissance approfondie de la richesse patrimoniale de ces décors et de leur état sanitaire permettant d'engager si nécessaire des restaurations utiles à leur préservation et de définir des protocoles d'entretien stoppant les processus de dégradation observés.

L'étude s'est concentrée sur les décors figuratifs et ornementaux de la sacristie, du dortoir et de « la salle à manger » de l'abbaye (non ouverte au public).



+ INRAP

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) réalise les diagnostics et les fouilles d'archéologie préventive. Selon le code du Patrimoine il « assure l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et la diffusion de leurs résultats. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie. »

(Extrait de l'article L523-1).

Cet institut, créé en 2002, en application de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire.

Il exploite et assure la diffusion des résultats.



+ Listes des intervenants

Jean-Philippe Bouvet : Conservateur Régional de l'Archéologie SRA DRAC Pays de la Loire

Bénédicte Fillion-Braguet : Historienne de l'Art, Université de Poitiers

Pauline Ducom : Conservatrice du Patrimoine, Conservation régionale des Monuments Historiques, DRAC Pays de la Loire

Denis Fillon : Délégué auprès de la Directrice Adjointe Scientifique et Technique, INRAP Grand Ouest

Hélène Jousse : Directrice Adjointe Scientifique et Technique, Pays de la Loire auprès du Directeur Interrégional Grand Ouest INRAP

Jean-Yves Langlois : Archéologue responsable de recherches archéologiques INRAP

Claude Le Potier : Directeur Interrégional Grand Ouest INRAP

Jocelyn Martineau : Conservateur du Patrimoine SRA- DRAC Pays de la Loire

+ Calendrier prévisionnel des interventions

Du 2 septembre au 31 octobre : Phase de diagnostic général.

Du 2 au 6 septembre : Sondage autour de la Bergerie.

Du 16 au 25 septembre : Plans de circulations, jardins historiques et parvis ouest de l'abbatiale.

Du 23 septembre au 31 octobre : (hors période de prolongation éventuelle) : Sondages abbatiale (intérieure) axe chœur – nef du linéaire de 25m sur 1 m de large.

+ Le Village des Sciences

Dans le cadre de la Fête de la Science, le public sera amené à rencontrer une partie de l'équipe de chercheurs qui assureront les visites guidées.

Samedi 12 et dimanche 13 octobre (calendrier en cours de calage)

Évènement gratuit

+ A propos de l'Abbaye Royale de l'Épau

L'Abbaye Royale de l'Épau constitue l'un des plus beaux exemples de l'architecture cistercienne en France. En 1229, Bérengère de Navarre, veuve de Richard Cœur de Lion, décide de fonder cette abbaye aux portes du Mans, où elle sera enterrée un an plus tard.

À la Révolution, l'abbaye, presque désertée par les moines depuis le XVIIIème siècle, est vendue comme bien national à un industriel. Transformée alors en exploitation agricole, l'abbaye a connu de nombreuses vicissitudes avant son rachat par le Département de la Sarthe en 1959.

Un vaste programme de restauration, toujours en cours, lui donne un second souffle faisant de l'abbaye un des hauts lieux culturels de la Sarthe. L'abbaye accueille également les séances de l'Assemblée départementale dont elle est le siège depuis les années 70.

Dernièrement, les recherches du Père Michel Niaussat, moine cistercien écrivain, mettent en lumière le caractère royal de l'édifice. L'abbaye de l'Épau devient alors Abbaye Royale de l'Épau en mars 2017.

Parallèlement à cet accroissement culturel et touristique, un autre projet phare qui va guider le développement de l'abbaye dans les prochaines années : la transformation du parc en jardin permaculturel, amorcée par la création d'un verger conservatoire.

Ce jardin, productif, respectueux de l'environnement et cultivé selon un type de maraîchage innovant, rappellera la vocation du jardin monastique.

Il faut alors rappeler que les temps de prière et de travail étaient équivalents dans la règle cistercienne.

Fidèle aux principes esthétiques et spirituels de l'ordre religieux (la vie en autarcie), ce parc offrira aux visiteurs un nouveau centre d'intérêt qui évoluera avec les saisons et les différentes cultures.

Cette dimension agricole est au cœur du projet départemental dont l'objectif in fine vise à restituer le plus fidèlement les principes originels du lieu.

IMPORTANT :

**TOUTE DEMANDE DE PRISE DE VUE ET/OU REPORTAGE DEVRA
FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE PREALABLE AU SERVICE COMMUNICATION
DE SARTHE CULTURE**

CONTACT PRESSE :

Caroline MENEYROL - Responsable communication Sarthe Culture
caroline.meneyrol@sarthe.fr / 06 76 51 64 15

Fanny DIARD - Attachée de presse Département de la Sarthe
fanny.diard@sarthe.fr / 02 43 54 72 99

ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

SE RENDRE A L'ABBAYE

Route de changé

72530 Yvré-l'Évêque

Tram - ligne T2 arrêt Gué Bernisson

Bus - ligne 6 arrêt Gué Bernisson

Lat. 47.9839571

Long. 0.25066479

HORAIRES D'OUVERTURE

De septembre à juin : Ouvert du mercredi au lundi de 11h à 18h, dernières entrées acceptées à 17h (*fermé les mardis hors vacances scolaires*)

Juillet / août : Ouvert tous les jours de 10h à 19h, dernières entrées acceptées à 18h.

TARIFS

Tarif normal : 5,50€

(une tablette numérique est comprise dans le droit d'entrée)

Tarif réduit : 4€ (*demandeur d'emploi, étudiant de moins de 30 ans, PMR*)

Enfant (10 – 17 ans) : 3€

Gratuité : enfant de moins de 10 ans et accompagnant PMR

Visite guidée : 2€ (*en supplément du droit d'entrée - visite guidée sur réservation uniquement*)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

epau.sarthe.fr

02 43 84 22 29